

# COMPTE-RENDU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER N°21

Consultation écrite du 19/06/2023 au 04/07/2023











# Table des matières

| MEMBRES PRESENTS, EXCUSES, ABSENTS   | 3  |
|--|----|
| DOCUMENTS SOUMIS A LA CONSULTATION ECRITE  | 4  |
| RESUME DE LA CONSULTATION ECRITE   | 5  |
| Approbation du compte-rendu n°20   | 7  |
| Modification annexe 2 – Eléments financiers  | 8  |
| Programmation  | 9  |
| Mobilité rurale -PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT  | 9  |
| Journée santé 2023 -PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT   | 10 |
| Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit -PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT   | 12 |
| Requalification et sécurisation des espaces publics centre bourg de Léon – Phase 1   |    |
| Commune de Léon  | 13 |
| Aménagement des cellules commerciales -Commune de Parentis-en-Born   | 15 |
| CREATION D'UNE CONSERVERIE LEGUMERIESCIC-SAS Coopérative du Born   | 16 |
| Atelier de transformation de produits laitiers -LA PALUE   | 18 |
| Attractivité des métiers du maintien à domicile et du médico-social GCSMS Nord Landes  | 19 |
| ECO-Mégots -Mairie de Mimizan  | 20 |
| Terre d'Eau — Podcast sur les zones humides -ZEUXO PRODUCTIONS   | 21 |
| Travaux de rénovation de l'ex CIAS à Mimizan pour l'extension des services de la CCM et l'accueil l<br>Landes Nature Côte d'Argent | •  |
| Déprogrammation  | 24 |
| ANNEXE - ANNEXE 2 : ELEMENTS FINANCIERS V9 à compter du 04/07/2023   | 26 |

Le Comité de programmation LEADER n'ayant pas pu se réunir et afin d'avancer dans les dossiers de fin de programmation, une consultation écrite a été mise en place du 19/06/2023 au 04/07/2023.

# MEMBRES PRESENTS, EXCUSES, ABSENTS

Pour rappel, le Comité de Programmation ne peut valablement émettre d'avis que si le double quorum est respecté, c'est-à-dire que si cumulativement :

- Au moins la moitié des membres votants du Comité de Programmation est présente (si le titulaire et le suppléant sont présents, seul est comptabilisée la voix du titulaire);
- Au moins la moitié des voix, qui s'expriment lors du vote, relèvent du Collège Privé.

Conformément aux dispositions du règlement intérieur du GAL, qui disposent que « l'absence de réponse d'un membre votant vaut acceptation des éléments à l'ordre du jour de la consultation écrite », les avis comptabilisés dans le cadre de la consultation écrite portent donc sur l'effectivité des votants consultés relevant de chacun des deux collèges, que leur avis aient fait l'objet de votes exprimés, ou bien qu'ils aient fait l'objet d'un avis tacite favorable.

#### Ainsi:

| Nombre de membres en exercice : 42 membres – 42 votants   | Nombre de membres participants à la consultation |
|---|--|
| Collège public : 9 binômes titulaire/suppléant  | Collège public : 18 (dont 7 votes exprimés)      |
| <ul> <li>Soit au total 18 destinataires de la consultation écrite (9 titulaires et 9 suppléants)</li> <li>Dont 18 potentiels votants (titulaire ou suppléant)</li> </ul>                            |  |
| Collège privé :  12 binômes titulaire/suppléant  - Soit au total 24 destinataires de la consultation écrite (12 titulaires et 12 suppléants)  - Dont 24 potentiels votants (titulaire ou suppléant) | Collège privé :24 (dont 5 votes<br>exprimés)     |

## **DOCUMENTS SOUMIS A LA CONSULTATION ECRITE**

- Approbation du compte-rendu de la consultation écrite n°20 du mois de mars 2023
- Modification Annexe 2 : Ventilation de la maquette.

#### Projets en programmation :

- PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT Mobilité rurale
- PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT Journée santé 2023
- PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit
- Commune de LEON -Requalification et sécurisation des espaces publics centre bourg- phase 1
- Commune de Parentis-en-Born Aménagement des cellules commerciales
- Coopérative du Born Création d'une conserverie légumerie
- La PALUE Atelier de transformation de produits laitiers
- GCSMS Nord Landes Attractivité des métiers du maintien à domicile et du médico-social
- Commune de Mimizan Eco-mégots
- Zeuxo Productions Terre d'eau Podcast sur les zones humides
- Communauté de communes de Mimizan Travaux de rénovation de l'ex CIAS

#### Projets en déprogrammation

- PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT Journée santé 2022
- Communes de Saint-Michel-Escalus Halle

# RESUME DE LA CONSULTATION ECRITE

|                         | Programmation Pr |                               |  |   |                   |                              |                   |                           |
|-------------------------|--|-------------------------------|--|---|-------------------|------------------------------|-------------------|---------------------------|
| Numéro Osiris           | Code<br>mesure<br>(19.2-<br>3-4)   | Fiche-<br>action<br>concernée | Bénéficiaire                           | Intitulé du<br>projet   | Montant<br>FEADER | Montant<br>total<br>éligible | Sélection<br>O/ N | Program<br>mation<br>O/ N |
| RAQU190222C<br>R0720215 | 19-2   | 1.2                           | PETR Landes<br>Nature Côte<br>d'Argent | Mobilité rurale   | 29 922.54 €       | 62 403.17 €                  | 0                 | 0                         |
| RAQU190222C<br>R0720194 | 19-2   | 1.1                           | PETR Landes<br>Nature Côte<br>d'Argent | Journée santé<br>2023   | 6 403.95 €        | 8 004.94 €                   | 0                 | 0                         |
| RAQU190222C<br>R0720082 | 19-2   | 1.2                           | Commune<br>de Léon                     | Requalification et sécurisation des espaces publics centre bourg- phase 1       | 60 000 €          | 1 492 190.2<br>5 €           | 0                 | 0                         |
| RAQU190222C<br>R0720062 | 19-2   | 2.1                           | Commune<br>de Parentis-<br>en-Born     | Aménagement<br>des cellules<br>commerciales                                     | 80 000€           | 173 428.78<br>€              | 0                 | 0                         |
| RAQU190222C<br>R0720070 | 19-2   | 3-1                           | Coopérative<br>du Born                 | Création d'une<br>conserverie<br>légumerie                                      | 25 557.43 €       | 127 787.15<br>€              | 0                 | 0                         |
| RAQU190222C<br>R0720086 | 19-2   | 3-1                           | La Palue                               | Atelier de<br>transformation<br>de produits<br>laitiers                         | 21 576.08 €       | 110 190.28<br>€              | 0                 | 0                         |
| RAQU190222C<br>R0720193 | 19-2   | 3-2                           | PETR Landes<br>Nature Côte<br>d'Argent | Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit                            | 30 635.44€        | 50 106.80 €                  | 0                 | 0                         |
| RAQU190222C<br>R0720002 | 19-2   | 1.1                           | GCSMS<br>Nord Landes                   | Attractivité des<br>métiers du<br>maintien à<br>domicile et du<br>médico-social | 20 000 €          | 31 022.61 €                  | 0                 | 0                         |

| RAQU190222C<br>R0720160 | 19-2 | 3-3 | Commune<br>de Mimizan                       | Eco-mégots                                  | 4 296 €    | 5 370 €         | 0 | 0 |
|-------------------------|------|-----|---|---|------------|-----------------|---|---|
| RAQU190223C<br>R0720011 | 19-2 | 3-2 | Zeuxo<br>Productions                        | Terre d'eau – Podcast sur les zones humides | 30 339.12€ | 53 065.22 €     | 0 | 0 |
| RAQU190222C<br>R0720164 | 19-2 | 2-1 | Communaut<br>é de<br>communes<br>de Mimizan | Travaux de<br>rénovation de<br>l'ex CIAS    | 80 000 €   | 173 428.78<br>€ | 0 | 0 |

| Pour Déprogrammation / sous-réalisation |                               |            |  |  |  |  |
|---|-------------------------------|------------|--|--|--|--|
| Porteur de projet                       | Montant FEADER<br>Déprogrammé |            |  |  |  |  |
| Communes de Saint-Michel-<br>Escalus    | Halle                         | 1 778.51 € |  |  |  |  |
| PETR Landes Nature Côte<br>d'Argent     | Journée santé 2022            | 977 €      |  |  |  |  |

| Modification des documents de mise en œuvre |   |  |  |  |  |
|---|---|--|--|--|--|
| Type de document Nature de la modification  |   |  |  |  |  |
| Annexe 2 : Eléments financiers              | : Eléments financiers Ventilation de la maquette. |  |  |  |  |

# Approbation du compte-rendu n°20

- Approbation du compte-rendu du comité du 28 novembre 2022
- Modification Annexe 2 : Ventilation de la maquette.
- Projets en programmation :
  - LA SMALAH ANCRAGE
  - PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT Candidature LEADER 2021-2027
  - Commune de MEZOS Plan de référence
  - Commune de TALLER -Plan de référence
  - Commune de CASTETS-Etude hydroélectrique
  - Commune de CASTETS -Sentier pédagogique
- Projets en déprogrammation
  - La Callune « Création d'un parcours pédagogique ».
  - Chanvre « L'intérêt nutritionnel des graines de chanvre 2022 et des produits ».
  - CCM « Etudes préalables en vue de la requalification de la zone d'activités économiques du Born, Entrée Est de Mimizan ».

Le compte-rendu est approuvé à l'UNANIMITE.

## Modification annexe 2 – Eléments financiers

#### Point maquette financière LEADER 2014-2020

|               | Nb dossiers | Montant        | %       |
|---------------|-------------|----------------|---------|
| Sélection     | 13          | 513 467.26 €   | 29.96 % |
| Programmation | 40          | 1 200 153.74 € | 70.04 % |
| TOTAL         | 53          | 1 713 621 €    | 100 %   |

A ce jour, 13 projets sont sélectionnés en phase de programmation définitive (dossier administratif de demande de subvention en cours de validation) et 40 projets sont programmés en phase soit de réalisation (12 dossiers) soit finalisés et payés (28 dossiers).

Si les projets encore en cours d'instruction ou de réalisation sont réalisés en totalité, la maquette LEADER 2014-2020 d'un montant total de 1 713 621 € sera utilisée en totalité.

#### Modification annexe 2 – Eléments financiers

#### PROPOSITION DE VENTILATION PAR FICHE ACTION

La répartition des crédits restants s'est effectuée en fonction des derniers projets sélectionnés à programmer définitivement et en fonction du solde actuel par fiche action.

Maquette actuelle : 1 713 621 €

| Fiche-action  | Actuel       | Mouvement    | Final        |
|---|--------------|--------------|--------------|
| 1.1 : Améliorer l'organisation des services sanitaires et médico-sociaux et promouvoir une politique d'accueil auprès des professionnels de santé |              | x            | 428 424.44 € |
| 1.2 : Adapter la mobilité aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux   | 159 201.90 € | +4 735.78 €  | 199 002.38 € |
| 2.1 : Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité   |              | +2 211.09 €  | 737 088.25 € |
| 2.2 : Soutenir et accompagner les démarches collectives de transition énergétique   | 11 459.67 €  | х            | 14 324.59 €  |
| 3.1 : Structurer et développer les circuits courts/de proximité alimentaires  | 93 059.51 €  | -18 581.99 € | 116 324.39 € |
| 3.2 : Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire                 | 120 223.23 € | +15 339.12 € | 150 279.04 € |
| 3.3 : Développer de nouvelles activités liées à la valorisation des déchets   | 67 949.36 €  | -3 704 €     | 84 936.70 €  |
| 4 : Coopération   | 0            | x            | 0            |
| 5 : Animation   | 329 317.18 € | ×            | 411 646.48 € |
| TOTAL   |              |              | 1 713 621 €  |

#### LA MODIFICATION DE L'ANNXES 2 EST VALIDEE A L'UNANIMITE

## **Programmation**

#### Mobilité rurale -PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT

#### Dossier n° RAQU190222CR0720215

#### Rappel du projet

La mobilité est un des enjeux majeurs du Pays Landes Nature Côte d'Argent. En 2020, le Pays a engagé une réflexion autour de la mobilité avec la réalisation d'une étude des besoins en mobilité.

Les 3 Communautés de Communes du territoire ont finalisé leurs « schémas vélo » et une d'entre-elles a pris la compétence « Mobilité ».

Les élus du Pays Landes Nature Côte d'Argent ont décidé de la création d'un poste de chargé de mission Mobilité afin d'encourager la mobilité durable par tous sur le territoire.

#### **OBJECTIFS:**

- Piloter l'élaboration et le suivi du Contrat Opérationnel de Mobilité ;
- Promouvoir et accompagner, auprès des différents acteurs du territoire, la mise en place de projets favorisant la diversification des solutions de mobilité ;
- Développer et promouvoir les modes alternatifs à l'autosolisme pour améliorer la mobilité de tous et diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

#### **MISSIONS:**

- Suivre les contractualisations autour de la mobilité et veille financière ;
- Accompagner les communautés de communes et les communes du Pays (veille, montage de dossier, animation) ;
- Accompagner les entreprises à la définition et au suivi de leurs plans de Mobilité ;
- Permettre le changement de comportement ;
- Sensibiliser les élus et le grand public.

#### • Fiche action:

1.2 – Adapter la mobilité aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux

#### Plan de financement

| DEPENSES                 |             | RECETTES        |             |      |
|--------------------------|-------------|-----------------|-------------|------|
| Intitulé                 | Montant     | Financeurs      | Montant     | Taux |
| Salaires et charges      | 50 232.32 € | Région          | 20 000 €    |      |
| Couts indirects (15%)    | 7 534.85 €  | FEADER 21-27    | 29 922.54 € |      |
| Animation atelier        | 2 442 €     |                 |             |      |
| Expert                   | 1 800 €     |                 |             |      |
| Communication            | 394 €       |                 |             |      |
|                          |             | Autofinancement | 12 480.63 € |      |
| TOTAL DEPENSES ELIGIBLES | 62 403.17 € | TOTAL RECETTES  | 62 403.17 € |      |

- → Demande initiale en sélection à hauteur de 25 186.76 €
- **→** PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 29 922.54 € correspondant au plan de financement final

#### LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

#### Journée santé 2023 - PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT

#### Dossier n° RAQU190222CR0720194

#### Rappel du projet

Chaque année, environ 6 000 saisonniers travaillent sur le territoire du Pays Landes Nature Côte d'Argent. Une enquête menée en 2021 a révélé les difficultés d'accès aux soins des travailleurs saisonniers en raison du coût financier de la consultation, du manque de temps durant la saison ou encore de l'éloignement géographique entre le lieu de travail et le lieu de consultation.

Depuis deux ans, nous proposons aux saisonniers du territoire, ayant en majorité entre 18 et 30 ans, des journées prévention santé gratuites et sans rendez-vous.

Pour cela, nous réunissions plusieurs professionnels de santé : ostéopathes, dentistes, ophtalmologues, gynécologues etc.

Nous souhaitons améliorer ces journées en proposant en plus des intervenants des années précédentes, un dermatologue, un médecin généraliste et un test d'audition.

Ces journées auront lieu la première semaine de juillet sur des grandes stations du territoire.

#### • Fiche action:

**1.1** Améliorer l'organisation des services et médico-sociaux et promouvoir une politique d'accueil auprès des professionnels de santé

#### Plan de financement

| DEPENSES                                    |            | RECETTES        |            |      |
|---|------------|-----------------|------------|------|
| Intitulé                                    | Montant    | Financeurs      | Montant    | Taux |
| Salaires et charges                         | 856.47 €   | FEADER 21-27    | 6 403.95 € |      |
| Couts indirects (15%)                       | 128.47 €   |                 |            |      |
| Sensibilisation et dépistage bucco-dentaire | 4 700 €    |                 |            |      |
| Séances massage                             | 1 620 €    |                 |            |      |
| Communication                               | 700 €      |                 |            |      |
|   |            | Autofinancement | 1 600.99 € |      |
| TOTAL DEPENSES ELIGIBLES                    | 8 004.94 € | TOTAL RECETTES  | 8 004.94 € |      |

### → PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 6 403.95 €

# Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT

#### Dossier n° RAQU190222CR0720193

#### Rappel du projet

Le travail est nommé « Etude-Action ». Il s'agit à la fois d'un travail pédagogique et d'échange, sur la réalité patrimoniale locale et ses possibles valorisations, tout comme de la mise en mouvement d'une dynamique et d'une mobilisation entre les acteurs en place, qu'ils soient publics (Etat, Collectivités...), privés, amateurs, habitants... Le patrimoine est un matériau formidable permettant de faire "ressource" et constituer une base identitaire.

Cette dynamique partenariale et ce qu'elle générera, devra tenir compte des transitions en cours qu'elles soient économiques (avec le développement de l'économie sociale et solidaire, souvent porteuse d'innovation), ou écologique (notion de tourisme durable préalablement évoquée) et pourra être l'occasion de nouvelles collaborations et/ou coopérations.

La participation citoyenne sera au coeur de cette dynamique. Nous souhaitons favoriser les temps d'échanges, permettre des temps de construction collective de savoirs et de savoir-faire, conforter et susciter l'envie de s'engager sur son territoire. Pour cela, nous allons créer un Conseil de Développement ; c'est une instance de démocratie participative constituée de membres bénévoles issus de la société civile.

#### Fiche action :

**3.2** Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale, culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire

#### Plan de financement initial

| DEPENSES                   |          | RECETTES                         |          |  |
|----------------------------|----------|----------------------------------|----------|--|
| Intitulé                   | Montant  | Financeurs                       | Montant  |  |
| Salaires et charges        | 35 000 € | Plan Destination<br>France (AAP) | 14 175 € |  |
| Couts indirects (15%)      | 5 250 €  | FEADER 21-27                     | 23 625 € |  |
| Animation atelier - Expert | 7 000 €  |                                  |          |  |
|                            |          | Autofinancement                  | 9 450 €  |  |
| TOTAL DEPENSES ELIGIBLES   | 47 250 € | TOTAL RECETTES                   | 47 250 € |  |

#### Plan de financement final

| DEPENS                        | SES         | RECETTES                         |             |  |
|-------------------------------|-------------|----------------------------------|-------------|--|
| Intitulé                      | Montant     | Financeurs                       | Montant     |  |
| Salaires et charges           | 37 484 €    | Plan Destination<br>France (AAP) | 9 450 €     |  |
| Couts indirects (15%)         | 5 622.60 €  | FEADER 21-27                     | 30 635.44 € |  |
| Animation atelier -<br>Expert | 7 000.20 €  |                                  |             |  |
|                               |             | Autofinancement                  | 10 021.36 € |  |
| TOTAL DEPENSES ELIGIBLES      | 50 106.80 € | TOTAL RECETTES                   | 50 106.80 € |  |

- → Demande initiale en sélection à hauteur de 23 625 €
- → PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 30 635.44 € correspondant au plan de financement final

#### LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

# Requalification et sécurisation des espaces publics centre bourg de Léon – Phase 1 Commune de Léon

#### **DOSSIER N° RAQU190222CR0720082**

#### Rappel du projet

La commune de Léon jouit d'un environnement remarquable dessiné de dunes anciennes dans l'arrière littoral landais et de nombreux sites naturels répertoriés au patrimoine national des Landes (le courant de Huchet, le lac de Léon...). La richesse et la singularité du contexte géographique, architectural et historique du village font de Léon une destination touristique très prisée. L'aménagement du bourg doit refléter cette particularité territoriale. L'enjeu principal de la requalification et de la sécurisation des espaces publics du centre-bourg est donc d'offrir des lieux polyvalents apportant à la population permanente un cadre fonctionnel et agréable hors saison et permettant l'accueil des visiteurs estivaux dans un esprit de savoir-vivre landais. Ce projet est structuré par des circulations piétonnes organisées d'escaliers, de rampes et de caillebotis. Cette expression des aménagements urbains ancre le site dans son contexte territorial et renforce la symbolique du centre-bourg.

Dans le cadre du projet, trois types d'espaces ont été distingués :

- Le coeur du bourg (place de l'Église, place Courtiau et la place de la Poste),
- Les trois parkings-places,
- La voirie courante du centre.

La volonté de cette démarche est de hiérarchiser des espaces afin de faciliter le repérage et l'identification de différents flux piétons, cyclistes, motorisés. Les ambiances des parkings-places seront moins minérales et plus travaillées au niveau des matériaux des sols. La qualité des lieux passe par la pacification des flux motorisés ainsi que la reconquête de l'espace urbain du centre-bourg au profit des déplacements doux

Le projet global va comprendre 5 phases, dont 3 auront lieu sur la mandature 2020 – 2026. La phase 1, objet du présent projet, s'achèvera à l'été 2023 et verra la création d'un barreau routier de liaison à partir du rond-point de Castest (entrée Est du village) qui permettra l'organisation d'un sens unique de circulation des poids lourds qui ne se croiseront plus dans le village. Les espaces publics en centre-bourg seront ainsi pacifiés et sécurisés, notamment pour les cyclistes et les piétons

#### Fiche action:

#### **1.2** Adapter la mobilité aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux

#### Plan de financement

|                       | Dépense   | es             | Financement   |                |
|-----------------------|---|----------------|---|----------------|
|                       | Poste de dépenses                               | Montant        | Financeur   | Montant        |
|                       | Lot n° 1 - VRD et mobilier<br>urbain            | 1 434 998,5    | Département   | 250 000.00 €   |
|                       | Lot n°2 - espaces verts et mobilier             | 57 191,75      | Etat  | 350 000.00 €   |
|                       |   |                | MOP/OQDP appelant du FEADER                         | 15 000.01 €    |
| Plan de financement   |   |                | MOP/OQDP n'appelant pas de<br>FEADER                | 817 190.24 €   |
| retenu au<br>titre du |   |                | FEADER  | 60 000.00 €    |
| FEADER                |   |                | Total Aide Publique                                 | 1 492 190.25 € |
|                       |   |                | Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER      |                |
|                       | Total assiette LEADER                           | 1 492 190.25 € | Total assiette opération retenue au titre de LEADER | 1 492 190.25 € |
|                       | Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser) |                | Hors assiette LEADER                                |                |
|                       | Montant dépenses<br>présentées                  | 1 492 190.25 € | Total opération présentée au titre de LEADER        | 1 492 190.25 € |

#### → PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 60 000 €

# Aménagement des cellules commerciales -Commune de Parentis-en-Born

#### **DOSSIER N° RAQU190222CR0720062**

#### Rappel du projet

La ville de Parentis, à l'image des villes du littoral aquitain, voit sa population croitre rapidement : 4 000 habitants en 2008 contre 6 500 habitants en 2017. Ceci implique un effort d'adaptation de la qualité et du nombre de services à la population. Cette adaptation passe par une redynamisation du centre-ville. L'Acquisition et l'aménagement pour la mise en location des cellules commerciales en coeur de ville ont pour objectif de renforcer l'attractivité de l'hyper-centre.

L'acquisition des 5 cellules commerciales a été financée par un emprunt (730 000 € hors frais de notaire).

La création des cellules commerciales à loyers modérés va permettre d'augmenter l'offre commerciale en favorisant la diversité et la complémentarité de l'activité commerciale. Ces cellules vont également redynamiser le centre-ville en apportant un lieu de rencontres, de partages, en développant les flux et les animations.

La Chambre de Commerces et d'industrie a réalisé une étude à la demande de la Mairie, composée de rencontres avec des commerçants, de sondages lors des marchés en plein-air, de sondages des parentissois, des citoyens.

Ces enquêtes ont démontré de réels besoins de commerces de proximité en centre-ville, d'une volonté de créer un lieu de rencontre, de réaliser des activités locales avec une ambiance conviviale. L'acquisition et l'aménagement des cellules commerciales par la Mairie de Parentis a pour objectif la pérennisation des commerces à l'année sur le territoire ; l'accessibilité à des nouveaux commerçants grâce à des loyers modérés (maîtrise des loyers par la mairie) – pas de frais d'accès (pas de droit d'accès au bail ni de pas de porte) (primo-accédant) ; une réponse à des besoins définis par des études réalisées.

Les cellules commerciales en coeur de ville ont pour but de redynamiser l'hyper-centre avec des manifestations / activités dans le centre-ville ; de créer un lieu de rencontre, de partages ; de favoriser les liens intergénérationnels ; d'apporter une complémentarité de commerces : pas de concurrence avec des commerces déjà existants (activités différentes ; choix des nouveaux commerçants réalisés par un comité de pilotage comprenant des représentants de commerçants locaux, d'associations de commerçants, de la CCI, du service développement économique de la communauté de communes.

#### Fiche action:

**2.1** : Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité

#### Plan de financement

|                       | Dépense   | es           | Financement                                    |              |
|-----------------------|---|--------------|--|--------------|
|                       | Poste de dépenses                               | Montant      | Financeur                                      | Montant      |
|                       | MENUISERIE BOIS                                 | 10 298.43 €  | Région   | 16 057.16 €  |
|                       | PLATERIE  | 49 905.23 €  | MOP/OQDP appelant du FEADER                    | 20 000.01 €  |
| Plan de               | CARRELAGE                                       | 49 119.86 €  | MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER              | 57 371.61 €  |
| financement retenu au | PEINTURE  | 9 250 €      | FEADER   | 80 000.00€   |
| titre du              | PLOMBERIE                                       | 9 115 €      | Total Aide Publique                            | 173 428,78 € |
| FEADER                | ELECTRICITE                                     | 43 482.97 €  | Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER |              |
|                       | RACCORDEMENT                                    | 2 257.29 €   | Total assiette opération retenue au            | 173 428,78 € |
|                       | électrique                                      |              | titre de LEADER                                |              |
|                       | Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser) |              | Hors assiette LEADER                           |              |
|                       | Montant dépenses<br>présentées                  | 173 428,78 € | Total opération présentée au titre de LEADER   | 173 428,78 € |

#### → PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 80 000 €

#### LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

# Création d'une conserverie légumerie SCIC-SAS Coopérative du Born

#### **DOSSIER N° RAQU190222CR0720070**

#### Rappel du projet

La Coopérative du Born est une initiative qui regroupe un collectif d'acteurs (agriculteurs, artisans, élus territoriaux et société civile) réuni depuis 2017 pour co-construire le projet de création d'un légumerie / conserverie coopérative. Au sein de ce collectif, les agriculteurs sont les représentants majoritaires. Cette initiative tombe à point nommé au moment où la réglementation se durcit pour imposer, en 2022, aux cantines municipales un approvisionnement en produits biologiques et issus de circuits courts (LOI EGalim n° 2018-938 du 30 octobre 2018).

#### **Publics cibles:**

- pour les collectivités : la conserverie / légumerie est un outil de leur Plan Alimentaire de Territoire et leur permettra de répondre aux obligations relatives à la loi EGAlim, notamment sur l'approvisionnement "durable" des cantines ; - pour les producteurs (maraîchers, agriculteurs) : cet outil leur permettra d'étoffer leur clientèle avec une demande régulière et définie, ce qui induira un revenu décent tout au long de l'année. De plus, cet outil leur permettra de valoriser leurs invendus (conserves) afin de lutter contre le gaspillage alimentaire ;

- pour les commerces : cet outil engendrera une facilité d'accès à des produits locaux, savoureux et labellisés (demande croissante de la part des consommateurs) à des prix raisonnables ;
- pour les habitants : cette initiative favorisera l'accès à une alimentation saine, respectueuse de l'environnement et à prix accessible au sein du foyer.

#### Les enjeux derrière cet outil sont majeurs :

- Assurer un revenu décent aux agriculteurs ;
- Relocaliser la valeur ajoutée ;
- Apporter une réponse concrète face aux obligations de la loi EGalim ;
- Créer des emplois locaux à destination des publics vulnérables.

#### Le projet sera générateur d'emplois dès son lancement opérationnel avec :

- 1 ETP sur des fonctions de direction générale
- 1 ETP sur des fonctions de coordination
- 2,42 ETP sur des fonctions de production
- 0,71 ETP sur des missions de logistique (collectes / livraisons).

#### Fiche action:

**3.1** Développer / structurer les circuits-courts / de proximité alimentaire

#### Plan de financement

|                       | Dépense   | es           | Financement   |              |
|-----------------------|---|--------------|---|--------------|
|                       | Poste de dépenses                               | Montant      | Financeur   | Montant      |
|                       | MACHINE DE DECOUPE<br>EN TRANCHE                | 49 432 €     | Région Cofinancé                                    | 6 389. 36 €  |
| Diam da               | MACHINE A COUPER EN<br>CUBE                     | 54 688 €     | Région Top Up                                       | 44 725.50 €  |
| Plan de financement   | MACHINE SOUS-VIDE                               | 14 329.65 €  | FEADER  | 25 557.43 €  |
| retenu au<br>titre du | EPLUCHEUSE                                      | 4 554 €      | Total Aide Publique                                 | 76 672.29 €  |
| FEADER                | ESSOREUSE                                       | 4 783.50 €   | Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER      | 51 114.86 €  |
|                       | Total assiette LEADER                           | 127 787.15 € | Total assiette opération retenue au titre de LEADER | 127 787.15 € |
|                       | Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser) |              | Hors assiette LEADER                                |              |
|                       | Montant dépenses<br>présentées                  | 127 787.15 € | Total opération présentée au titre de LEADER        | 127 787.15€  |

- → Demande initiale en sélection à hauteur de 30 000 €
- **→** PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 25 557.43 € correspondant au plan de financement final

## Atelier de transformation de produits laitiers -LA PALUE

#### **DOSSIER N° RAQU190222CR0720086**

#### Rappel du projet

Construction d'un laboratoire de transformation de produits laitiers pour diversifier la ferme vers la vente directe de lait, yaourts, crèmes desserts et glaces. L'objectif est de faire connaître la ferme bio et de proposer des produits à l'ensemble des habitants, des collectivités et des touristes de la région. Le bâtiment sera situé sur la ferme, sera constitué d'un atelier de transformation, de salles de stockage (emballage, froid positif et négatif).

Dans un contexte économique très compliqué de la filière lait bio, l'objectif est de redynamiser la ferme et d'assurer sa pérennité dans le temps. Dans les Landes, les producteurs de lait sont tous les ans moins nombreux (env - 10% par an) avec aujourd'hui seulement 60 éleveurs contre 500 en 2000.

Apporter aussi une offre de produits permettant de répondre à la loi Egalim 2 pour les collectivités et permettre aussi aux habitants de trouver un produit de consommation courante au niveau local.

#### Fiche action:

**3.1** Développer / structurer les circuits-courts / de proximité alimentaire

#### Plan de financement

|                                      | Dépense  | es           | Financement   |                           |
|--------------------------------------|--|--------------|---|---------------------------|
|                                      | Poste de dépenses                                | Montant      | Financeur   | Montant                   |
|                                      | PANNEAU<br>LABORATOIRE<br>YAHOURT                | 42 525 €     | Région Cofinancé<br>Région Top up                     | 5 394.02 €<br>12 605.98 € |
| Plan de                              | CHAMBRE POSITIVE ET<br>NEGATIVE<br>LABORATOIRE   | 7 500 €      | Département   | 4 500.00 €                |
| financement<br>retenu au<br>titre du | MATERIEL<br>REPRODUCTION DE<br>GLACE LABORATOIRE | 44 562 €     | FEADER  | 21 576.08 €               |
| FEADER                               | Climatisation laboratoire                        | 1 220 €      | Total Aide Publique 40%                               | 44 076.12 €               |
|                                      | ELECTRICITE<br>LABORATOIRE                       | 4 038.28 €   | Autofinancement privé n'appelant pas<br>de FEADER 60% | 66 114.17 €               |
|                                      | Total assiette LEADER                            | 110 190.28 € | Total assiette opération retenue au titre de LEADER   | 110 190.28 €              |
|                                      | Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)  |              | Hors assiette LEADER                                  |                           |
|                                      | Montant dépenses<br>présentées                   | 110 190.28 € | Total opération présentée au titre de LEADER          | 110 190.28 €              |

- → Demande initiale en sélection à hauteur de 30 000 €
- → PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 21 576.08 € correspondant au plan de financement final

# Attractivité des métiers du maintien à domicile et du médico-social GCSMS Nord Landes

#### Dossier n° RAQU190222CR0720002

#### Rappel du projet

Le Groupement de Coopération Sanitaire Social et Médico-Social (GCSMS) Nord-Landes est un groupement de 17 établissements médico-sociaux et sanitaires présents sur le territoire du Nord Landes et Pays Landes Nature Côte d'Argent.

Au sein du Pays Landes Nature Côte d'Argent, 35% de la population a plus de 60 ans, soit 19 382 personnes dont plus de 34% ont plus de 75 ans (INSEE 2018).

Le territoire étant très attractif, il sera d'autant plus impacté par cette transition démographique.

Afin de répondre aux besoins croissants de la population, dans le secteur médico-social et sanitaire, le GCSMS Nord Landes met un point d'honneur à valoriser le secteur du grand-âge car il est peu ou mal connu. Il est souvent associé à des rémunérations trop basses ou à un sentiment de non-reconnaissance de la part de la population.

Il souhaite développer la communication, les formations, l'innovation managériale pour contribuer à l'attractivité des métiers.

#### Fiche action :

**1.1** Améliorer l'organisation des services et médico-sociaux et promouvoir une politique d'accueil auprès des professionnels de santé

#### Plan de financement

|                       | Dépense  | es          | Financement   |             |
|-----------------------|--|-------------|---|-------------|
|                       | Poste de dépenses                                  | Montant     | Financeur   | Montant     |
|                       | LOGICIEL INTERNET<br>METIERS                       | 3 960 €     | Autre financeur :                                   |             |
|                       | SITE INTERNET                                      | 960 €       | MOP/OQDP appelant du FEADER                         | 5 000.00 €  |
| Plan de               | ANIMATION DE PROJET – 6<br>MOIS                    | 22 697.92 € | MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER                   | 6 022.61 €  |
| financement retenu au | Frais indirects (15%)                              | 3 404.69 €  | FEADER  | 20 000.00 € |
| titre du<br>FEADER    |  |             | Total Aide Publique                                 | 31 022.61 € |
| ILADLK                |  |             | Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER      |             |
|                       | Total assiette LEADER                              | 31 022.61 € | Total assiette opération retenue au titre de LEADER | 31 022.61 € |
|                       | Dépenses écartées dont<br>inéligibles (à préciser) |             | Hors assiette LEADER                                |             |
|                       | Montant dépenses<br>présentées                     | 31 022.61 € | Total opération présentée au titre de LEADER        | 31 022.61 € |

#### → PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 20 000 €

## **ECO-Mégots - Mairie de Mimizan**

#### **DOSSIER N° RAQU190222CR0720160**

#### Rappel du projet

Le mégot est une catastrophe environnementale : chaque année, en France 7,7 milliards de mégots sont jetés au sol de manière inappropriée dans l'espace public. On estime qu'un seul mégot peut polluer 500 litres d'eau pouvant entrainer une perturbation de l'équilibre de l'écosystème, une dégradation des habitats et une accumulation de certaines substances dans les organismes des animaux.

La commune de Mimizan station balnéaire du littoral landais, a récemment engagé une politique volontariste en faveur de l'environnement, matérialisée par l'élaboration en cours d'un Agenda 21. Parmi les opérations préfigurant l'agenda 21, une opération de sensibilisation à la gestion des mégots interpelle directement les comportements des fumeurs (30% de la population portée à 50 000 habitants en période estivale) pour rappeler qu'il est important que ces déchets ne finissent pas dans la rue, sur une plage ou en forêt et proposer une solution concrète de recyclage.

En effet, des solutions existent pour mieux les collecter, voire pour les recycler. L'entreprise de l'économie sociale et solidaire d'utilité publique (ESUS) Keenatt EcoMégot à proximité de Mimizan (basée en région bordelaise), accompagne acteurs publics et privés dans la collecte et le recyclage des mégots, et a déjà été choisie localement par les communautés de communes des Grands Lacs (dossier Leader avant Covid) au nord de Mimizan et de Côte Landes Nature, au sud.

C'est donc tout naturellement et dans ce droit fil que la municipalité de Mimizan a décidé de faire appel à la même société pour la collecte et le recyclage des mégots, et ainsi rejoindre la campagne de communication globale au sein du périmètre LEADER du Pays LNCA. Le plastique contenu dans le filtre du mégot (acétate de cellulose), est extrait et mélangé avec d'autres matières plastiques recyclées pour créer un nouveau polymère plastique recyclable, transformé en un panneau de sensibilisation. Ces plaques ont un rôle de rappel et de sensibilisation à la pollution des mégots dans les parcs, les jardins, les rues, les plages, les locaux d'entreprises ou les mairies et permettent d'impulser les changements de comportements. Cette action vient conforter celles des « plages sans poubelles » ou des « bacs à marée » sensibilisant aux déchets de mer, qui donnent de bons résultats sur le littoral aquitain.

Elle porte l'ambition de sensibiliser le plus grand nombre aux urgences environnementales et à l'impact des déchets par un accompagnement complet :

- kit de communication et une séance de sensibilisation en présentiel,
- Fourniture d'un point d'apport volontaire
- Personnalisation des cendriers publics pour rappeler l'action de recyclage
- Matériel de collecte (bidons, fût de stockage) et enlèvement par l'entreprise de l'ESS pour recyclage
- à quoi s'ajoute la réalisation de pochoirs pour inscriptions « ici commence la mer » aux bouches du réseau pluvial à l'échelle intercommunale.

#### Fiche action:

3.3 -Développer de nouvelles activités liées à la valorisation des déchets

#### Plan de financement

|                       | Dépense   | es         | Financement   |            |
|-----------------------|---|------------|---|------------|
|                       | Poste de dépenses                               | Montant    | Financeur   | Montant    |
|                       | PRESTATION ETUDE – 2<br>ANS                     | 4 900.00 € | MOP/OQDP appelant du FEADER                         | 1 074,00 € |
| Plan de               | POCHOIRS  | 470.00 €   | MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER                   |            |
| financement           |   |            | FEADER  | 4 296,00 € |
| retenu au<br>titre du |   |            | Total Aide Publique                                 | 5 370.00 € |
| FEADER                |   |            | Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER      |            |
|                       | Total assiette LEADER                           | 5 370.00 € | Total assiette opération retenue au titre de LEADER | 5 370.00 € |
|                       | Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser) |            | Hors assiette LEADER                                |            |
|                       | Montant dépenses présentées                     | 5 370.00 € | Total opération présentée au titre de LEADER        | 5 370.00€  |

- → Demande initiale en sélection à hauteur de 5 000 €
- → PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 4 296 € correspondant au plan de financement final

#### LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

#### Terre d'Eau – Podcast sur les zones humides -ZEUXO PRODUCTIONS

#### Dossier n° RAQU190222CR0720011

#### Rappel du projet

Par leur richesse en habitats et en espèces, leur rôle d'infrastructure naturelle, leur place comme support d'activités et cadre de vie de qualité, les milieux humides sont des espaces à forts enjeux écologique, économique et social. La France s'est engagée à préserver les zones humides sur son territoire, notamment à travers la signature de la convention internationale de Ramsar.

Les podcast « Terres d'Eau », invite, à travers des rencontres sur le terrain comme en studio, le public à explorer les zones humides de la côte d'argent. Au fil des épisodes nous découvrirons comment ils se sont formés, de quels événements ils ont été témoins, comment homme et nature ont appris à cohabiter, et quels sont les défis à relever pour les préserver.

La saison 1, composée de 24 épisodes diffusés en podcast à raison de deux épisodes par mois, lancera le projet, et explorera les zones humides du Pays de Born.

#### **Enjeux et Objectifs:**

Les zones humides sont un amortisseur du changement climatique ; leur protection dans le monde est une des clefs de la maitrise du réchauffement climatique.

Ce podcast vise en premier lieu à rendre la connaissance de ce milieu accessible à tous, à créer de l'intérêt et de la curiosité auprès d'un public large afin de les préserver, et les restaurer.

L'objectif est clairement de valoriser les zones humides, de mettre en lumière une communauté curieuse en engagée à travers des épisodes réguliers.

Les auditeurs francophones : de passage dans la région comme les habitants, comprendront la richesse de l'arrière-cordon dunaire, et la nécessité de le protéger.

#### • Fiche action:

**3.2** Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale, culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire

#### Plan de financement

|                       | Dépense   | es          | Financement   |             |
|-----------------------|---|-------------|---|-------------|
|                       | Poste de dépenses                               | Montant     | Financeur   | Montant     |
|                       | PRESTATIONS                                     | 4 500.00 €  | Autre financeur : Agence de l'eau cofinancé         | 8 334.78 €  |
|                       | Frais de communication                          | 5 135.88 €  | Autre financeur : Agence de l'eau cofinancé         | 8 089.22 €  |
| Plan de               | FRAIS SALARIAUX                                 | 35 963.34 € |   |             |
| financement retenu au | FRAIS DE MISSION                                | 2 071.50 €  | FEADER  | 30 339.12 € |
| titre du<br>FEADER    | COUTS INDIRECTS                                 | 5 394.50 €  | Total Aide Publique                                 | 49 763.12 € |
|                       | PRESTATIONS                                     | 4 500.00 €  | Maître d'ouvrage privé                              | 3 302.11 €  |
|                       | Total assiette LEADER                           | 53 065.22 € | Total assiette opération retenue au titre de LEADER | 53 065.22 € |
|                       | Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser) |             | Hors assiette LEADER                                |             |
|                       | Montant dépenses présentées                     | 53 065.22 € | Total opération présentée au titre de LEADER        | 53 065.22 € |

- → Demande initiale en sélection à hauteur de 15 000 €
- → PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 30 339.12 € correspondant au plan de financement final

# Travaux de rénovation de l'ex CIAS à Mimizan pour l'extension des services de la CCM et l'accueil du Pays Landes Nature Côte d'Argent Communautés de communes de Mimizan

#### **DOSSIER N° RAQU190222CR0720164**

#### Rappel du projet

Avec le transfert des compétences et surtout l'accueil de nouveaux habitants notamment depuis le COVID en 2020, la Communauté de communes de Mimizan a besoin d'étendre ses locaux pour recevoir certains publics, en particulier :

- Demandeurs d'emploi de longue durée dans le cadre de sa nouvelle politique zéro chômeur,
- Porteurs de projets de développement économique ou d'économie solidaires (acteurs associatif),
- Particuliers nécessitant d'améliorer la performance de leur logement dans le cadre de la politique PRECORENO de plateforme de transition énergétique.

L'acquisition et la réhabilitation du bâtiment de l'ex CIAS implique un volet énergétique important sur un édifice ancien à valeur patrimoniale (église, jardin public) dont les élus intercommunaux ont souhaité qu'il reste dans le giron de l'action publique, ouvert à tout porteur de projet.

Le rez-de-chaussée du bâtiment serait occupé par les services de la CCM et disposerait d'un local dédié à l'accueil du public, qui n'existe pas dans le bâtiment actuel faute de place, et le Pays Landes Nature Côte d'Argent (PLNCA) également au service des porteurs de projets et du développement économique et social durable du territoire à une échelle plus large, viendrait s'installer au 1er étage du bâtiment ce qui permettrait une plus grande synergie sur un site unique.

#### Fiche action:

**2.1** Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité.

#### Plan de financement

|                       | Dépense   | es           | Financement   |              |
|-----------------------|---|--------------|---|--------------|
|                       | Poste de dépenses                               | Montant      | Financeur   | Montant      |
|                       | GROS OEUVRE                                     | 23 804 €     |   |              |
|                       | CHARPENTE                                       | 12 438 €     | Département   | 19 639.60 €  |
|                       | MENUISERIES<br>EXTERIEURES                      | 79 850 €     | Etat  | 72 800.00 €  |
| Plan de               | CLOISONEMENT<br>DOUBLAGE FAUX<br>PLAFOND        | 44 909.85 €  |   |              |
| financement           | ELECTRICITE                                     | 61 552.60 €  | MOP/OQDP appelant du FEADER                         | 20 000.01 €  |
| retenu au<br>titre du | PLOMBERIE SANITAIRE                             | 2 892.50 €   | MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER                   | 73 754.15 €  |
| FEADER                | MENUISERIE INTERIEURE                           | 13 650 €     | FEADER  | 80 000.00€   |
|                       | PEINTURE, SOLS SOUPLES                          | 27 096.81 €  | Total Aide Publique                                 | 266 193.76 € |
|                       |   |              | Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER      |              |
|                       | Total assiette LEADER                           | 266 193.76 € | Total assiette opération retenue au titre de LEADER | 266 193.76 € |
|                       | Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser) |              | Hors assiette LEADER                                |              |
|                       | Montant dépenses présentées                     | 266 193.76 € | Total opération présentée au titre de LEADER        | 266 193.76 € |

- → Demande initiale en sélection à hauteur de 63 240 €
- → PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 80 000 € correspondant au plan de financement final

#### LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

# Déprogrammation

Déprogrammation

# Mairie de Saint-Michel-Escalus Halle du partage "LaMarensine" RAQU190221CR0720121

FICHE 2-1 «Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité».

Montant LEADER à déprogrammer :

1 778,51€

Montant LEADER attribué : 41 590,92 € au lieu de 43 369,43 €

Motif:

Taux de réalisation : 97,39 %

#### PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT

Journée santé 2022 RAQU190222CR0720066

FICHE 1-1 «Améliorer l'organisation des services et médicosociaux et promouvoir une politique d'accueil auprès des professionnels de santé

Montant LEADER à déprogrammer :

977€

Montant LEADER attribué : 6 335,60€ au lieu de 7 312,60 €

Motif:

Taux de réalisation: 86,64 %

#### M. Arnaud GOMEZ

Président du Pays Landes Nature Côte d'Argent





2.1 Maquette financière Montants des paiements prévus par fiche-action du GAL sur la période 2014-2025

|  |                              |   |                             | Tota          | Total des paiements prévus sur 2014-2025 | sur 2014-2025   |  |  |
|--|------------------------------|---|-----------------------------|---------------|--|---|--|--|
|  | Sous                         |   |                             |               |  | Contrepartie pu<br>(à titre i                         | Contrepartie publique nationale<br>(à tître indicatif) |  |
| Orientation stratégique  | mesure (19.2,<br>19.3, 19.4) | Fiche action (n°)   | Dotation FEADER précédente* | Mouvements**  | Dotation FEADER après<br>mouvements      | Financement<br>apporté par<br>[nom des<br>financeurs] | Total contrepartie<br>nationale                        | Total du cofinancement<br>(Feader + CPN) |
| Orientation stratégique 1 : Adapter les services à la  | 19.2                         | 1.1: Améliorer l'organisarion des services sanitaires et médico-<br>sociaux et promouvoir une politique d'accueil auprés des<br>professionnels de santé | 342 739,55 €                |               | 342 739,55 €                             |   | 85 684,89 €  | 428 424,44 €                             |
| population dedies à la sante et à la mobilite  |                              | Dont équipement structurant   | 208 000,00 €                |               | 208 000,00 €                             |   | 52 000,00 €  | 260 000,00 €                             |
| Orientation stratégique 1 : Adapter les services à la population dédiés à la santé et à la mobilité              | 19.2                         | 1.2 : Adapter la mobilité aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux   | 154 466,12 €                | + 4735,78 €   | 159 201,90 €                             |   | 39 800,48 €  | 199 002,38 €                             |
| Orientation stratégique 2 : Redynamiser les bourgs,<br>les centres bourgs et tendre vers un urbanisme<br>durable | 19.2                         | 2.1 : Soutenir les projets de redynamisation exemplaires<br>favorisant le lien social et le développement de services et de<br>commerces de proximité   | 584 689,11 €                | + 2 211,09 €  | 586 900,20 €                             |   | 146 725,05 €   | 733 625,25 €                             |
| Orientation stratégique 2 : Redynamiser les bourgs,<br>les centres bourgs et tendre vers un urbanisme<br>durable | 19.2                         | 22 : Soutenir et accompagner les démarches collectives de transition énergétique  | 11460€                      |               | 11 459,67 €                              |   | 2 864,92 €   | 14 324,59 €                              |
| Orientation stratégique 3 : Valoriser les ressources<br>locales  | 19.2                         | 3.1 : Structurer et développer les circuits courts/de proximité alimentaires  | 111 641,50 €                | - 18581,99€   | 93 059,51 €                              |   | 23 264,88 €  | 116 324,39 €                             |
| Orientation stratégique 3 : Valoriser les ressources<br>locales  | 19.2                         | 3.2 : Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire                       | 107 654,51 €                | + 15 339,12 € | 122 993,63 €                             |   | 30 748,41 €  | 153 742,04 €                             |
| Orientation stratégique 3 : Valoriser les ressources<br>locales  | 19.2                         | <ol> <li>3.3 : Développer de nouvelles activités liées à la valorisation des<br/>déchets</li> </ol>   | 71 653,36 €                 | - 3 704,00 €  | 67 949,36 €                              |   | 16 987,34 €  | 84936,70 €                               |
| Orientation stratégique 4 : Coopération  | 19.3                         | 4 : Coopération   | 3 00′0                      |               | 3 00′0                                   |   | 3 00′0   | 9 00′0                                   |
| Orientation stratégique 5 : Animation et<br>Fonctionnement du GAL Pays Landes Nature Côte d'Argent               | 19.4                         | 5 : Animation et Fonctionnement du GAL Pays Landes Nature<br>Côte d'Argent  | 329317,18€                  |               | 329317,18€                               |   | 82 329,30 €  | 411 646,48 €                             |
| Total  |                              |   | 1713 621,00 €               | 9 00′0 -      | 1 713 621,00 €                           |   | 428 405,25 €   | 2 142 026,25 €                           |

\* La dotation FADER précédente s'entend comme la dotation intitale lorsqu'il s'agit du premier avenant. Sinon il s'agit du permier montant FEADER suite à une modification de la maquette (par voie d'avenant ou de notification). Cette colonne est facultative. Elle a pour objectif de faciliter le suivi.

|  | 2014-2020 | 2018-2021 | 2019-2022 | 2020-2023 | 2021-2024 | 2022-2025 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Tranches de paiements  | 25%       | 15%       | 15%       | 15%       | 15%       | 15%       |
|  |           |           |           |           |           |           |
|  | 2020      | 2021      | 2022      | 2023      | 2024      | 2025      |
| Minimum des paiements cumulés attendus   | 72%       | 40%       | 55%       | %02       | 85%       | 100%      |
| the second secon |           |           |           |           |           |           |